union des entreprises de proximité

53, rue Ampère
75017 Paris
01 47 63 31 31
u2p@u2p-france.fr
u2p-france.fr

LE PRÉSIDENT

PB/TN 20.93

Monsieur Edouard Philippe
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75 700 Paris

Paris, le 27 mars 2020

Monsieur le Premier Ministre,

Je dois attirer votre attention sur une situation tendue constatée ces derniers jours dans nombre de commerces alimentaires de proximité.

Certaines équipes des forces de l'ordre exigent de la clientèle qu'elle regroupe ses achats et se rende uniquement dans les grandes surfaces alimentaires.

Certains professionnels de nos secteurs (cavistes, brasseurs ou chocolatiers notamment) sont mis en demeure de fermer, les forces de l'ordre considérant qu'ils n'ont pas lieu d'être ouverts.

Depuis le début de l'épidémie liée au Covid-19, vous avez rappelé avec force que les Français luttent sur deux fronts : le front sanitaire dans les hôpitaux pour sauver des vies, le front de l'activité économique pour maintenir les productions et services essentiels. Dans vos interventions sur les mesures du confinement, dans la pédagogie faite sur les sorties essentielles, vous-même avez donné l'exemple de l'achat quotidien de la baguette de pain chez son boulanger.

Si la gravité de la situation sanitaire exige un confinement strict, nos commerces s'inscrivent pleinement dans cette exigence : ils permettent aux Français de disposer d'une alimentation variée à proximité de chez eux.

Les Vice-Présidents de l'U2P et moi-même vous demandons d'adresser urgemment un message aux forces de l'ordre afin que les commerces de proximité puissent remplir leur mission.

Vous le savez, toutes nos entreprises alimentaires de proximité - boulangers, bouchers, cavistes, charcutiers, chocolatiers, épiciers, fromagers, poissonniers, primeurs, … - se démènent pour accueillir leurs clients avec un niveau maximal de sécurité en renforçant les règles d'hygiène et en mettant en place des outils de distanciation. Elles se mobilisent pour garantir la continuité de la chaîne alimentaire aux côtés des autres acteurs, et pour cela font face depuis deux semaines à des difficultés d'approvisionnements, à des fluctuations de ventes, à l'absence de plusieurs de leurs collaborateurs, à des horaires de travail adaptés…

Elles méritent des forces de l'ordre avec elles et non pas contre elles.

Je me tiens à votre entière disposition pour un échange ou tout complément utile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma meilleure considération.

Alain GRISET